

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 29 (1900)

Heft: 9

Artikel: L'éducation sociale

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1038962>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lui-même parvenir son travail avant le **15 avril** à la Rédaction du *Bulletin pédagogique*.

Le Comité s'est, en outre, occupé d'une série de questions administratives dont il sera rendu compte prochainement.

LE BUREAU.



L'ÉDUCATION SOCIALE

Un congrès doit se tenir à Paris du 6 au 9 septembre pour s'occuper de la question de l'Education sociale.

Il s'agit de savoir, nous dit la *Revue des revues*, où en est la *socialité*, c'est-à-dire la tendance à l'association, à l'action collective, et quel développement a pris l'idée de solidarité. Pour préparer ce congrès, on adressa, en France, aux membres de l'enseignement, des questionnaires que l'on peut résumer ainsi : Quels sont les moyens employés pour faire connaître les faits de solidarité, quels groupements passagers peuvent être signalés, propres à développer peu à peu le sens social ?

Voici quelques faits révélés par cette enquête. Ils suffiront à nous donner une idée exacte de ce qu'on entend par l'éducation sociale.

Pour éveiller le sens social une institutrice de la Flèche (Sarthe) fit exécuter, par les enfants de l'école maternelle, des travaux de pliage qui transforment en étoiles des carrés de papier. Chaque enfant ayant exécuté une de ces étoiles, la maîtresse leur dit à tous : « Aucune de vos étoiles ne peut servir toute seule ; si vous voulez nous allons les mettre ensemble et nous ferons, avec toutes, une belle boîte, — ou un cache-pot — ou un tapis, etc. » Ainsi figurent à l'Exposition de Paris, trois boîtes d'un travail fort ordinaire ; c'est là une première notion des résultats de la coopération. Le nom de chaque enfant est inscrit sur l'étoile qu'il a fournie et le souvenir de la boîte résultant de la réunion de petits carrés suivra sans doute ces travailleurs initiés dès lors à l'idée de la coopération. Cette idée sera développée à tous les degrés de l'école par divers exercices, par des devoirs appropriés. Donnons un exemple de ces devoirs : nous l'empruntons à une école de la Lozère.

« Louis, le facteur, était bien ennuyé lundi. Il avait son soulier troué sur le côté. Il est allé trouver Pierre, qui est le cordonnier et il lui a dit : Arrange-moi mon soulier, car sans cela je ne pourrai pas faire ma tournée demain sans marcher par terre. — Pierre a répondu : Je voudrais bien te l'arranger, mais j'ai du bois à rentrer ; s'il pleuvait cette nuit, je ne pourrais pas me chauffer de longtemps ; il faut que je rentre mon bois. Louis, le facteur, était bien ennuyé ; mais il a eu une

bonne idée, il a dit à Pierre : Ecoute, fais-moi mon soulier, je vais te rentrer ton bois. Comme cela ils se sont arrangés et ils ont été tous deux contents. »

Ainsi se pose l'idée première de l'échange de services par lequel les hommes se rendent les uns aux autres la vie possible. Des dictées, des devoirs tendent à propager l'idée que l'homme isolé ne peut rien et que le groupement est le plus sûr moyen de réaliser des entreprises qui semblaient d'abord irréalisables.

Voici encore un devoir d'enfant :

« Jeudi le maître avait promis qu'on ferait une promenade pour récompense, parce qu'il était content de la classe. Le matin, le père de Louis, un de nos camarades, a dit qu'il fallait que Louis rentrât le bois au lieu d'aller à la promenade. Alors on est tous allés chez Louis ; on l'a aidé et le bois a été rentré tout de suite et Louis a été à la promenade avec nous. On était tous bien contents et lui était bien content aussi et le maître a dit que c'est ça la solidarité. »

En dehors des dictées, des devoirs, ce sont des souscriptions, des cotisations entre les enfants de l'école pour subvenir aux besoins d'un de leurs camarades, ou de parents pauvres, pour acheter une paire de sabots cassés, un livre perdu, etc.

Ailleurs c'est une *coopérative*, parfaitement dénommée ainsi et montée pour organiser, à l'école même, le raccommodage des vêtements. Au moment de la foire, on fait une *caisse* pour acheter à bon compte des morceaux d'étoffe, du fil, des boutons et autres fournitures. Une boîte recèle ce magasin où l'on puise chaque fois qu'il en est besoin.

On établit aussi des *assurances*. Ainsi dans une école d'Orléans les enfants désiraient jouer à la balle, mais on craignait de briser les carreaux de l'école. On a constitué immédiatement une assurance mutuelle contre le bris des vitres ; puis on a joué tant qu'on a voulu.

Dans un rapport un maître de Paris résume ainsi quelques-unes de ses leçons : « Les premières formes d'association sont : la famille, l'école, la patrie. On y entre par le seul fait de la vie. Celles dans lesquelles on entre volontairement sont : les mutualités, les assurances, les syndicats, les coopératives de consommation ou de production, etc. Les avantages que donne l'association sont la force, la sécurité, le progrès.

Dans l'enseignement secondaire et supérieur, la pratique est plus rare et la théorie occupe une place prépondérante dans les dissertations proposées aux élèves. On y organise des associations : ce sont les élèves qui nomment leurs comités, qui gèrent la caisse et qui administrent la société.

Que faut-il penser de ce mouvement social qui se manifeste dans les écoles en France ?

Bien que trop souvent ces courants nouveaux soient inspirés par des hommes qui veulent s'en servir dans un but politique ou sectaire, il nous semble que, si nous considérons cette

question à un point purement objectif, il est important que l'enfant soit initié de bonne heure à l'idée sociale, qu'il en comprenne l'organisation, le jeu et tous les bienfaits qui peuvent en résulter.

En Suisse où l'esprit d'association est très développé et se manifeste sous les formes les plus variées, cette éducation sociale a moins d'importance. Cependant l'instituteur pourra profiter des circonstances qui se présentent occasionnellement pour appeler l'attention des élèves sur cette question et pour en faire comprendre le rôle dans la société. R. H.

PARTIE PRATIQUE

Nous empruntons au rapport des instituteurs de la Veveyse, sur l'enseignement de la grammaire, les exercices suivants appropriés au *Livre de lecture du II^{me} degré*. Comme l'exposé théorique de la méthode a fait déjà l'objet d'une question traitée l'année dernière, dans l'assemblée générale, nous croyons devoir le supprimer, bien qu'il ait été parfaitement compris. En effet, l'auteur rappelle que les leçons de grammaire doivent partir d'un exemple écrit au tableau noir, exemple emprunté, autant que possible, au *Livre de lecture*. On fait trouver la règle par la méthode socratique, puis on l'énonce. Ensuite on la fait retrouver, si possible, dans un texte emprunté au *Livre de lecture* et déjà étudié pour le fond. Enfin on fait *inventer* par les élèves des exemples où la règle est appliquée. Ces exercices d'invention sont d'une très grande utilité. A cet effet on peut prendre pour thème de nouveau quelque page du *Livre de lecture* en faisant subir des mutations à diverses phrases. Ce sera en même temps un exercice de rédaction un peu difficile, il est vrai, mais pourtant accessible si l'instituteur a soin de le préparer convenablement.

EXERCICES PRATIQUES DE GRAMMAIRE ET DE COMPOSITION

Le nom

Comme dans toute grammaire, l'étude du nom ouvrira la série des dix parties du discours. Il importe grandement que l'enfant sache les trouver dans un texte, puis en distinguer l'espèce, le genre et le nombre sans quoi il ne saura jamais se rendre compte de la structure d'une phrase, de son orthographe et de sa signification réelle ; il n'est donc pas inutile de multiplier ces exercices, si simples qu'ils puissent paraître.

Ne pouvant pas choisir et énumérer tous les chapitres qui donnent lieu à une série d'exercices, nous en choisirons l'un ou l'autre comme modèles à l'appui du devoir signalé ; il est facile cependant